

MAIRIE de la Garde ARRONDISSEMENT de Gendres
Du vingt huit avril an mil huit cent trente-huit à dix heures du matin
ACTE DE NAISSANCE d'un enfant nommé Louis
né à la Garde le vingt huit
heure) du même fils d'un couple de Gendres
profession d'un couple de Gendres, marié, âgé de trente ans, domicilié
à la Garde et d'une femme de Gendres, âgée de vingt-huit ans, domiciliée à la Garde.

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe féminin.
Sur la déclaration à moi faite par la Dame Marie Anne Robert femme de Gendres
agée de trente ans, profession d'une femme
domiciliée à la Garde.
Premier témoin, Louis Robert, âgé de cinquante-huit ans,
profession d'un couple de Gendres, domicilié à la Garde.
Second témoin, Jean Robert, âgé de cinquante ans,
profession d'un couple de Gendres, domicilié à la Garde.
CONSTATÉ, suivant la loi, par moi, notaire, remplissant les fonctions d'Officier public; et
lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont dit, ne savoir
rien.

Agneau

MAIRIE de la Garde ARRONDISSEMENT de Gendres
Du vingt huit avril an mil huit cent trente-huit à dix heures du soir
ACTE DE NAISSANCE d'un enfant nommé Louis
né à la Garde le vingt huit
heure) du même fils d'un couple de Gendres, marié, âgé de trente ans, domicilié
à la Garde et d'une femme de Gendres, âgée de vingt-huit ans, domiciliée à la Garde.

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe féminin.
Sur la déclaration à moi faite par la Dame Marie Anne Robert femme de Gendres
agée de trente ans, profession d'une femme
domiciliée à la Garde.
Premier témoin, Louis Robert, âgé de cinquante-huit ans,
profession d'un couple de Gendres, domicilié à la Garde.
Second témoin, Jean Robert, âgé de cinquante ans,
profession d'un couple de Gendres, domicilié à la Garde.
CONSTATÉ, suivant la loi, par moi, notaire, remplissant les fonctions d'Officier public; et
lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont dit, ne savoir
rien.

Agneau



MAIRIE de la Garde ARRONDISSEMENT de Gendres
Du premier Mai an mil huit cent trente-huit à neuf heures du matin
ACTE DE NAISSANCE d'un enfant nommé Louis
né à la Garde le premier Mai
heure) du même fils d'un couple de Gendres, marié, âgé de trente ans, domicilié
à la Garde et d'une femme de Gendres, âgée de vingt-huit ans, domiciliée à la Garde.

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe féminin.
Sur la déclaration à moi faite par la Dame Marie Anne Robert femme de Gendres
agée de trente ans, profession d'une femme
domiciliée à la Garde.
Premier témoin, Louis Robert, âgé de cinquante-huit ans,
profession d'un couple de Gendres, domicilié à la Garde.
Second témoin, Jean Robert, âgé de cinquante ans,
profession d'un couple de Gendres, domicilié à la Garde.
CONSTATÉ, suivant la loi, par moi, notaire, remplissant les fonctions d'Officier public; et
lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont dit, ne savoir
rien.

Blanc

Agneau

MAIRIE de la Garde ARRONDISSEMENT de Gendres
Du vingt huit avril an mil huit cent trente-huit à dix heures du soir
ACTE DE NAISSANCE d'un enfant nommé Louis
né à la Garde le vingt huit
heure) du même fils d'un couple de Gendres, marié, âgé de trente ans, domicilié
à la Garde et d'une femme de Gendres, âgée de vingt-huit ans, domiciliée à la Garde.

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe féminin.
Sur la déclaration à moi faite par la Dame Marie Anne Robert femme de Gendres
agée de trente ans, profession d'une femme
domiciliée à la Garde.
Premier témoin, Louis Robert, âgé de cinquante-huit ans,
profession d'un couple de Gendres, domicilié à la Garde.
Second témoin, Jean Robert, âgé de cinquante ans,
profession d'un couple de Gendres, domicilié à la Garde.
CONSTATÉ, suivant la loi, par moi, notaire, remplissant les fonctions d'Officier public; et
lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont dit, ne savoir
rien.

Lamourette

Agneau

N° 21
Louis Robert
appelé Louis.

N° 23
Blanc
femme

N° 24
Lamourette